

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2006070

Signataire : EGA/ED/NP

OBJET :Remplacement des escaliers de secours des écoles élémentaires Victor Hugo et Honoré de Balzac. Autorisation de dépôt de déclaration de travaux.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 422-1 et suivants du code de l'urbanisme,

Considérant qu'il y a lieu de remplacer les escaliers de secours compte tenu de leurs états de dégradation.

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique : Autorise monsieur le maire à signer et à déposer le dossier de déclaration de travaux inhérent à l'opération citée en objet.

Le Maire